

**Zeitschrift:** Revue Militaire Suisse  
**Herausgeber:** Association de la Revue Militaire Suisse  
**Band:** - (2019)  
**Heft:** [1]: Numéro Thematique Aviation

**Artikel:** L'aérodrome militaire de Sion : quel avenir?  
**Autor:** Studemann, Benoît  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-868033>

#### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

#### Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

#### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 23.02.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**



F/A-18 à l'atterrissement à Sion.  
Toutes les photos © Forces aériennes.

## *Infrastructure*

### L'aérodrome militaire de Sion : Quel avenir ?

**Col EMG Benoît Studemann**

Commandant de la Base aérienne de Payerne

**L**'histoire de l'aviation militaire en Valais est marquée par une longue tradition, mais aussi par une lente agonie. Les Forces aériennes, ou les Troupes d'aviation et DCA dans leur dénomination antérieure, y ont exploité jusqu'à cinq aérodromes militaires. Les avantages de cette constellation étaient nombreux. La vallée du Rhône offre tout d'abord de nombreuses et grandes surfaces planes permettant d'y installer facilement des pistes.

D'autre part le climat spécifique de la vallée est propice pour l'aviation. Situé entre les Alpes bernoises au nord et des Alpes valaisannes au sud, la vallée du Rhône est relativement bien protégée des fronts météorologiques. Le climat de la vallée centrale y est sec et chaud. L'air y est clair. Lorsque le nord des Alpes est enfoui dans le brouillard, le soleil brille en Valais permettant aux Forces aériennes de maintenir ses opérations au profit de la sécurité de notre pays et de sa population.

En dernier lieu, la position du Valais dans le système alpin suisse offrait une grande protection aux infrastructures militaires. La vallée du Rhône était verrouillée à l'ouest à son entrée par le défilé de St-Maurice et auparavant par ses forts militaires de Savatan et Daily. A l'est, elle s'appuyait sur les forteresses du Gotthard et du Grimsel. Cependant, les opérations aériennes n'étaient alors pas possibles par tous les temps comme cela est le cas aujourd'hui.

Nous vivons des moments historiques mais également difficiles avec la dissolution de la dernière base en Valais, la Base aérienne de Sion, au 31 décembre 2017. Différents plans prévoyant un retrait ou une fermeture de Sion ont été élaborés depuis 2013. La décision finale a été communiquée au début décembre 2016 par le commandement de l'Armée. Une page d'histoire de l'aviation militaire suisse et en particulier valaisanne

s'est tournée. Cette grande aventure qui a débuté en 1943 avec la création du détachement 32, s'achève aux grands regrets des Forces aériennes et à la stupéfaction du personnel de la Base aérienne de Sion qui vivait toujours dans l'espoir d'un retour de situation.

La Deuxième Guerre mondiale et surtout la stratégie du réduit national mise en place par le Général Guisan exigea la réalisation de dizaines d'aérodromes militaires, dont cinq en Valais. Les premières pistes en dur furent toutes réalisées pendant ce conflit.

L'aérodrome d'Ulrichen a été longtemps exploité pour les engagements des avions de combat. Lors de sa désaffection en 1999 il était utilisé comme base pour le transport aérien. Sa piste a été en grande partie déconstruite.

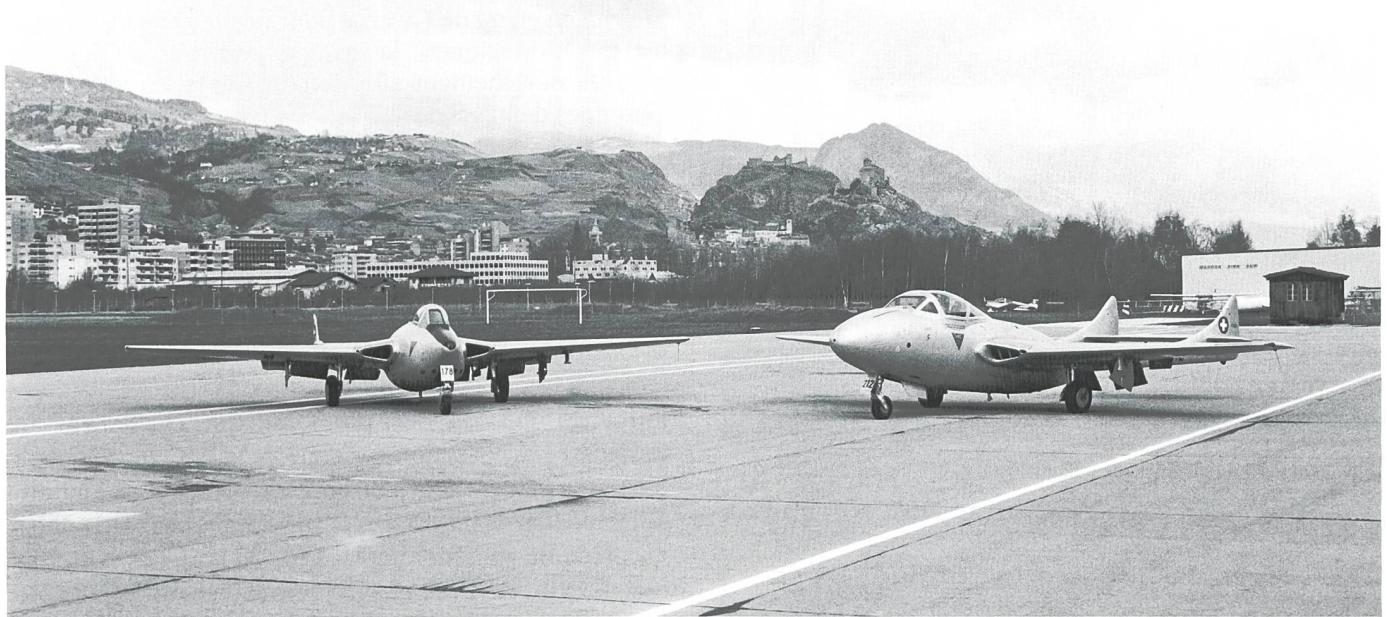
La topographie de l'aérodrome militaire de Münster ne permettant pas la prolongation de sa piste perdit rapidement de son importance après la 2<sup>e</sup> Guerre Mondiale et fut dès 1959 utilisé pour le vol à voile.

Avec le retrait de l'avion de combat Hawker Hunter en 1994, l'aérodrome militaire de Rarogne a été désaffecté. En 2003, c'est au tour de l'aérodrome militaire de Tourtemagne d'être fermé dans le cadre des restructurations d'Armée XXI.

### Accord de principe

En 2014, le Conseil d'Etat valaisan a décidé de mettre en place un comité de pilotage stratégique ayant pour but de définir les implications techniques et financières du retrait des Forces aériennes. Ceci a débouché sur la signature d'un accord de principe entre le DDPS, le canton du Valais et la ville de Sion.

Sur la base du contrat de 1956 entre la Confédération et la Commune de Sion, le DDPS continuera d'entretenir



De gauche à droite : DH-100 *Vampire* et DH-115 *Vampire-Trainer* à Sion.

les infrastructures jusqu'à la prochaine échéance légale, c'est-à-dire en 2021. L'accord de principe règle donc cette période transitoire.

Le centre d'apprentissage continuera sous la responsabilité du DDPS de former des apprentis polymécaniciens comme précédemment et jusqu'en 2029, date à laquelle la responsabilité du centre sera reprise par le Canton du Valais et la Ville de Sion.

L'Etat du Valais assurera les prestations logistiques au profit du DDPS (Police militaire, Forces aériennes et centre d'apprentissage) et au profit du bon fonctionnement de l'aéroport de Sion. Le financement sera garanti par le DDPS.

Le DDPS maintient Sion comme aérodrome de dégagement pour y atterrir en cas de déroutement d'un avion pour des raisons météorologiques ou techniques et pour y opérer pendant des périodes limitées.

Le DDPS participe au financement de la sécurité aérienne à Sion jusqu'en 2021 également.

### Où en sommes-nous aujourd'hui ?

Les Forces aériennes ont d'abord tout mis en œuvre pour offrir un nouvel avenir professionnel à tous les collaborateurs concernés. Certains ont pu partir à la retraite. D'autres ont choisi une réorientation professionnelle au privé. Une majorité du personnel s'est vu proposer un nouveau poste de travail à la Base logistique de l'Armée, au Service de la sécurité civile et militaire auprès de l'Etat du Valais, auprès de la Police militaire ou auprès de la Base aérienne de Payerne. Certains d'entre eux auront un chemin plus long pour rejoindre leur nouvelle place de travail à Payerne ou à Meiringen dès 2020. La valeur et les connaissances

professionnelles et humaines de chacun ont permis d'atteindre cet objectif peu réaliste il y a encore 2 ans.

Comme déjà mentionné, le centre d'apprentissage continuera à former 32 apprentis dans la tradition des 74 ans d'existence. Plus de 500 jeunes valaisans ont suivi cette formation depuis 1944. Le centre dispose d'un parc de machines ultramodernes. Comme l'écrivait le commandant de la Base de Sion : « *le centre d'apprentissage représente un élément clé du tissu industriel, au service de la formation professionnelle en Valais* ». Le centre sera par contre subordonné à la Base aérienne de Payerne. Les Forces aériennes continueront dans tous les cas à soigner cette riche expérience, cet environnement fascinant et cette volonté de servir de tremplin vers les hautes écoles techniques. Le législatif de la Ville de Sion a approuvé une motion exigeant une augmentation du nombre d'apprentis de 32 à 40. L'infrastructure disponible et le parc de machines le permet. La Ville s'engage par contre à financer 1 à 2 maîtres d'apprentissage supplémentaires.

Un détachement de maintenance pour avions de combat reste stationné sur l'aérodrome de Sion jusqu'à la fin 2019 sous la responsabilité de Payerne. Il est constitué d'une dizaine de mécaniciens et avioniciens qui seront transférés au 1.1.2020 à Payerne, dans le cadre de la Police aérienne 24 et à Meiringen. Ces mécaniciens renforceront les équipes de Payerne pour la dernière phase de la montée en puissance de la Police aérienne 24 qui débutera à la fin 2020. Il s'agira alors de garantir cette mission 24 heures sur 24 et 365 jours par année. Un déplacement plus tôt n'est pas opportun puisque ces spécialistes possèdent déjà les connaissances exigées sur le F/A-18.

Une grande partie de l'infrastructure de l'aérodrome militaire de Sion et de la place d'armes est maintenant



Dewoitine D.27 à l'atterrissement à Sion.

utilisée par la Police militaire, en particulier son commandement et son centre de formation, comme cela a été prévu par la planification du Développement de l'Armée.

### **Que devient la formation de milice Base aérienne 14 ?**

Les organisations de milice des bases aériennes ont pour objectif de renforcer la capacité d'engagement de l'organisation professionnelle. Elles permettent aux Forces aériennes d'engager leurs moyens 24 heures sur 24, c'est-à-dire largement au-dessus de la capacité des heures normales d'entraînement. L'organisation de milice de la Base aérienne 14 qui accomplissait ses cours de répétition sur l'aérodrome militaire de Sion est devenue au 1.1.2018 la formation d'engagement aviation 14. Cette formation est maintenant subordonnée à la Base aérienne 11 (Payerne) et effectue ses cours de répétition dorénavant sur l'aérodrome militaire de Payerne, à côté de la formation d'engagement aviation 11 et de la formation d'engagement TA 1.

### **Verra-t-on encore des aéronefs militaires à Sion ?**

Les Forces aériennes continuent d'utiliser l'aérodrome de Sion pour certaines opérations ou certains engagements. Comme déjà mentionné plus haut la situation géographique de Sion et du Valais et de sa météo restent des atouts indispensables au bon déroulement des opérations aériennes. Les Forces aériennes continueront à utiliser l'aéroport civil de Sion comme place de dégagement pour tous les vols avec avions de combat lors des missions journalières d'entraînement, ainsi que des missions de police aérienne 24. Le piquet de sauvetage sera assuré par l'aéroport de Sion pendant ses heures d'exploitation.

La protection du WEF exige en outre un deuxième aérodrome de réserve et de dégagement. En premier lieu, l'aéroport de Sion sera utilisé comme aérodrome de

dégagement. En cas de fermeture des Bases aériennes de Meiringen et/ou de Payerne pour des raisons techniques ou météorologiques, la troupe pourrait se déplacer avec un détachement afin de poursuivre les opérations aériennes depuis Sion.

Qui dit aérodrome de dégagement ne signifie pas automatiquement mouvements. Il s'agit d'une mesure de sécurité des vols nécessaire à tout engagement d'avions.

La réussite de la Patrouille des glaciers (PdG) 2018 est inconcevable sans l'aérodrome de Sion où continueront d'être stationnés durant 6 semaines les hélicoptères militaires engagés au profit de cet événement de renommée. L'opération aérienne de la PdG représente le plus gros engagement des Forces aériennes en quantité de personnes transportées et du volume respectivement du poids du matériel déplacé par la voie des airs, tout ceci dans un environnement difficile en haute montagne. L'aérodrome de Sion est utilisé comme une base avancée du Transport aérien permettant de diminuer les distances d'engagement et de disposer d'une infrastructure rendant possible le stationnement des machines et des travaux de maintenance. Un détachement allant jusqu'à 40 pilotes, mécaniciens, *loadmasters* et autres spécialistes est alors engagé à Sion. Tout ce personnel est logé durant cette période dans des hôtels à Sion. Un emplacement extérieur est également exploité à Satarma en-dessous d'Arolla.

L'utilisation de l'aérodrome de Sion a donc profondément changé. Les nuisances des jets de combat ont fortement diminué, sans toutefois disparaître complètement.

Tout le personnel de la Base aérienne de Sion et des organisations partenaires ont œuvré pendant tant d'année au succès des opérations des Forces aériennes. Ce succès est dû à l'engagement des collaborateurs et la qualité des prestations fournies tout au long de ces années. On l'oublie souvent: ce sont des hommes et des femmes qui font vivre une organisation et qui en créent la plus-value et le succès. Une page historique se tourne, mais il reste encore d'autres pages vierges pour continuer d'écrire l'histoire de l'aviation militaire en Valais.

B. S.